



CEEAC

ECCAS

La Commission

**3^{ème} SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES
CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTE
ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE DANS LE
CADRE DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE DE L'AFRIQUE
CENTRALE, CONSACREE A LA SITUATION POLITIQUE ET
SECURITAIRE EN REPUBLIQUE GABONAISE**

COMMUNIQUE FINAL

Par Visioconférence, le 31 août 2023



1. Sur invitation de Son Excellence Monsieur **Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale, Chef de l'Etat, et prochain Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), s'est tenue exceptionnellement par visioconférence, le 31 août 2023, la 3^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC dans le cadre du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX), consacrée à la situation politique et sécuritaire en République Gabonaise.

2. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ci-après ont pris part à la session de la Conférence :
 - **Son Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale et prochain Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC ;

 - **Son Excellence Monsieur João MANUEL GONÇALVES LOURENÇO**, Président de la République d'Angola ;

 - **Son Excellence Monsieur Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine ;

 - **Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO**, Président de la République du Congo ;

 - **Son Excellence Monsieur le Général Mahamat Idriss DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad ;

 - **Son Excellence Monsieur Patrice TROVOADA**, Premier Ministre de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe ;



-
- **Son Excellence Monsieur Lejeune MBELLA MBELLA**, Ministre des Relations Extérieures de la République du Cameroun, représentant **Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun ;
 - **Son Excellence Vincent BIRUTA**, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République du Rwanda, représentant **Son Excellence Monsieur Paul KAGAME**, Président de la République du Rwanda ;
 - **Son Excellence Albert SHINGIRO**, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, représentant **Son Excellence Monsieur Évariste NDAYISHIMIYE**, Président de la République du Burundi ;
3. Monsieur l'Ambassadeur **Gilberto da Piedade VERISSIMO**, Président de la Commission de la CEEAC, a également pris part aux travaux.
 4. La République Démocratique du Congo était excusée.
 5. La République Gabonaise n'a pas été invitée aux travaux à la suite des développements politiques en cours dans le pays.
 6. La Conférence a suivi la cérémonie solennelle d'ouverture de la 3^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence marquée par le discours de Son Excellence Monsieur **Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale et Vice-Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC ;
 7. La Conférence a également suivi la présentation du rapport du Président de la Commission de la CEEAC, l'Ambassadeur **Gilberto da Piedade VERISSIMO**, sur la situation politique et sécuritaire en République Gabonaise consécutive à la prise du pouvoir par les forces de défense et de sécurité et en a pris acte ;



8. La Conférence a fermement condamné la prise du pouvoir par les forces de défense et de sécurité, en violation de la constitution de la République Gabonaise, du Traité de la CEEAC et de l'Acte constitutif de l'Union Africaine ;
9. La Conférence appelle les forces de défense et de sécurité gabonaises à garantir l'intégrité physique de Son Excellence Monsieur **Ali BONGO ONDIMBA**, de sa famille et des membres de son gouvernement ainsi qu'à assurer la protection des droits humains et des libertés fondamentales de tous sur toute l'étendue du territoire national ;
10. La Conférence a exprimé sa solidarité envers le Peuple Gabonais et en appelle à tous les acteurs nationaux à s'appuyer sur le génie politique gabonais pour privilégier la préservation de la paix et de la stabilité à travers un recours permanent aux voies pacifiques de résolution des différends ;
11. La Conférence a désigné Son Excellence Monsieur le Professeur **Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine, Facilitateur du processus politique en République Gabonaise, chargé d'engager des pourparlers avec tous les acteurs gabonais et les partenaires du pays dans la perspective d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel. Il sera appuyé par Madame la Ministre des Affaires Etrangères et des Centrafricains de l'Etranger de la République Centrafricaine et le Président de la Commission de la CEEAC en qualité d'Envoyés Spéciaux ;
12. Par ailleurs, la Conférence a pris note de l'empêchement de SEM **Ali Bongo ONDIMBA** de continuer à assurer la présidence en exercice de la CEEAC et a demandé à Son Excellence Monsieur **Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale, Vice-Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC d'assurer la continuité de la Présidence de la Communauté ;
13. La Conférence exhorte les partenaires bilatéraux et multilatéraux du Gabon, en tête desquels l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Union



Africaine (UA), à conjuguer leurs efforts en vue de soutenir le processus d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel ;

14. La Conférence a décidé de tenir sa prochaine session extraordinaire en présentiel à Djibloho, République de Guinée Equatoriale, le lundi 04 septembre 2023 ;
15. La Conférence a adressé une motion de remerciements à Son Excellence Monsieur **Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale et Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, pour son leadership et son engagement pour la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique centrale, matérialisés à travers la convocation de la présente Session Extraordinaire ;
16. La Conférence a, en outre, remercié le Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale pour l'appui technique, logistique et financier en vue du plein succès de cette 3^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence ;
17. La Conférence a, enfin, félicité le Président de la Commission de la CEEAC et son équipe pour le travail abattu en vue de l'organisation de la présente Session Extraordinaire la Conférence.

Fait à Malabo, le 31 août 2023

